

Et Satan vint aussi

François-Jean Martin

Or les fils de Dieu vinrent un jour se présenter devant l'Eternel et Satan vint aussi, au milieu d'eux. (Job 1.6)

Il est bon de se souvenir de la souveraineté de Dieu le Créateur, à laquelle rien n'échappe. Et Satan, s'il est puissant, ne peut rivaliser avec lui et doit se soumettre aux limites imposées par notre Dieu (v.12).

Dans le début du livre de Job, le diable garde ses caractéristiques : sa réponse évasive au verset 7 nous rappelle sa révolte ; les attaques qu'il met en oeuvre contre Job ne sont en fait que le résultat de son opposition systématique à Dieu. D'une certaine façon, le diable met en doute l'intégrité de Dieu qu'il accuse d'acheter l'amour de ses créatures. Son raisonnement est : « Si Job est droit, c'est que Dieu fait ce qu'il faut pour cela, en le bénissant, en le protégeant¹. »

Comme les amis de Job mais pour des raisons différentes, Satan est partisan de la théologie dite de la prospérité : Dieu bénit ceux qui lui sont fidèles. Nous savons que Dieu n'agit pas ainsi ; il n'achète pas l'amour de ses enfants et fait pleuvoir sur le méchant comme sur le bon. Ainsi nous voyons le méchant réussir et le juste périr.

Mais ce que Job, ses amis, et souvent nous aussi ignorons, c'est que les enjeux de nos épreuves sont ailleurs, bien au-dessus de nous. Nous le comprenons parfois plus tard, ou même jamais ici bas.

Une réalité essentielle est proclamée dans ce passage : même quand Dieu permet l'épreuve, rien n'échappe à Sa souveraineté. L'adversaire ne peut que rester strictement dans les limites que Dieu lui impose. Ne méprisons pas la réalité et le pouvoir de celui dont le texte du verset 8 ainsi que Pierre (1 Pi 5.8) disent qu'il rôde. Mais n'exagérons pas la puissance du diable au point de la dramatiser, de l'exalter, d'en être obsédé. Il reste une créature qui même révoltée n'en demeure pas moins soumise à celui qui l'a créée et qui a triomphé de sa révolte et de ses conséquences à la croix (Col 2.15). Ainsi Satan n'apparaît plus dans la conclusion du livre de Job. Ce n'est pas un oubli mais une omission volontaire.

M. J.-M. Nicole dit à ce sujet : « Le diable joue un rôle important pour provoquer l'épreuve, mais il n'est pas utile que nous soyons informés de ses grimaces en face de sa défaite. L'essentiel, c'est que la fidélité du croyant et la gloire de Dieu prévalent, et c'est cela qui est souligné. »

Pour nous qui sommes au bénéfice de la victoire de Jésus-Christ sur la croix, nous nous trouvons dans Sa main protectrice et nul ne peut nous en ravir (Jn 10.28). Ceci est notre assurance.

En face, le diable est notre adversaire par excellence ; au travers de nous, il veut ternir le gloire de Dieu. Il rôde, et même si nous ne recherchons pas ses sphères d'activité (occultisme), nous ressentons les effets de son opposition.

Quand il nous oppresse, réfugions-nous dans la victoire de Jésus-Christ, faisons-nous aider par un des responsables de notre communauté si besoin est, mais soyons assurés de la victoire de notre Seigneur et Sauveur. Même si Satan nous accuse, nous avons le meilleur des avocats : Jésus-Christ qui intercède pour nous auprès du Père. C'est aussi cela la grâce infinie de Dieu qui coule de la croix.

¹ *Nouveau Commentaire Biblique*, Editions Emmaüs 1978, p.437, explicitant l'accusation de Satan : « La prospérité matérielle n'est pas ajoutée à la piété de Job, mais c'est la racine même de cette piété. Coupez cette racine, et la fleur se desséchera. »

Qui accusera les élus de Dieu ? Dieu est celui qui justifie !

Qui les condamnera ? Le Christ-Jésus est celui qui est mort ; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous !

(Rm 8.33-34)

F-J. M.